



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 novembre 2021 statuant sur l'exercice 2020-2021

L'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'UATL s'est réunie au Centre de Congrès JEAN MONNIER à Angers le Lundi 29 novembre 2021 à 14h30 sur convocation du président Eric HENRY avec l'ordre du jour suivant :

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 en date du 2021

2 Exercice 2020/2021 :

→ Rapport d'activité

→ Rapport financier (approbation des comptes et affectation du résultat)

→ Rapport sur les perspectives et projets de l'association et présentation du budget 21-22

3 Consultation des adhérents : premiers rapports des groupes de travail

4 Fixation du montant maximum de la cotisation à partir de l'exercice 2022/2023.

5 Questions diverses : Les questions devaient parvenir avant le 22 novembre.

6 Élections au Conseil d'Administration : Présentation des candidats et ouverture du scrutin à bulletin secret.

Pour permettre une participation active, le procès-verbal, les rapports et la liste des candidats ont été consultables via le site de l'UATL.

Afin de compléter ce procès-verbal les rapports présentés lui sont annexés.

QUORUM : 427 adhérents sont présents et disposent de 266 pouvoirs soit un total de 693 présents ou représentés. Le quorum du quart étant de 618 pour 2469 adhérents l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président signale que les participants à l'assemblée pourront formuler des questions par SMS. Elles seront lues par les membres du bureau et il y sera répondu en séance.

Le président salue la présence de M Richard YVON, adjoint au maire d'Angers et de madame Roselyne BIENVENU, Vice-présidente du Conseil Départemental représentant la présidente Madame Florence DABIN.

1 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020

Le président rappelle que ce procès-verbal comme toutes les pièces soumises à l'assemblée générale sont disponibles sur le site internet.

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité.



2-1 Exercice 2020/2021 : Rapport d'activité

Le président à l'aide d'un diaporama présente dans un premier temps la situation de l'association à la dernière rentrée. L'effectif de 2465 adhérents est en baisse de 409 personnes. On compte, à la rentrée 2021, 450 bénévoles dans l'association. 61% des adhérents résident sur la commune d'Angers.

Le diaporama joint en annexe comporte toutes les informations présentées.

Le rapport sur l'activité de l'association en 2020 21 est ensuite présenté.

Questions SMS:

- le distanciel et la vidéo conférence peuvent ils être plus utilisés ? réponse : la rencontre et la sociabilité font partie des objectifs de l'UATL . Ces instruments ne peuvent être que complémentaires.

- les non retraités qui ont du temps libre peuvent adhérer.

- Les vœux sont attribués par le tri lorsque tous les vœux ont été recensés en fin de campagne d'expression de ces vœux.

- Il n'est pas possible d'attribuer un cinquième vœu car on ne peut gérer les dérogations qui seraient ainsi suscitées. Par ailleurs rares sont les adhérents qui pratiquent 4 activités car cela nécessite une très grande disponibilité.

Après avoir répondu aux questions le président soumet la résolution d'approbation aux voix.

Le rapport est approuvé.

Le président interrompt l'ordre du jour pour céder la parole à M Richard YVON.

M Yvon excuse le Maire, Christophe Béchu, et fait part à l'assemblée de son intérêt pour l'UATL qu'il connaît bien pour siéger au Conseil d'administration où il représente la ville d'Angers. On ne peut que se féliciter du maintien de l'activité intellectuelle et physique des adhérents. Il a pu constater le sérieux de la réunion et le respect des gestes barrière à la fois dans les locaux et lors de l'assemblée. Il a pu voir comment l'association a su faire sa mutation et maîtriser les nouveaux outils numériques. Il rappelle que le maire a félicité les associations qui maintiennent le lien social, gain de liberté collective. « Le soutien du Conseil Municipal ne vous fera pas défaut ».

Le président remercie M YVON de ses encouragements et reprend l'ordre du jour.

2-2 Exercice 2020/2021 : Rapport financier

Le Trésorier présente les principaux éléments des comptes de l'exercice et donne la parole à M Grégoire Gaillard, expert-comptable du Cabinet In Extenso (voir la présentation dans un diaporama en annexe). Des informations complémentaires sont données par le trésorier.

Compte d'exploitation : Recettes 269 053€, charges 207 606 €, **résultat positif : 61 448€.**

Bilan : Actif 563 262€ dont 496 769€ de trésorerie (y compris les cotisations perçues pour l'année suivante), Passif 563 262€ dont 288 654€ de fonds associatif. Le total du bilan s'est accru de 23086€

M Gaillard termine par deux valeurs qui ne figurent pas dans les comptes mais doivent obligatoirement figurer en annexe : La valorisation des temps passés par les bénévoles se monte à 935 045€ soit 39,5 ETP. La mise à disposition de locaux (tous confondus) se monte à 148 972€.



Questions SMS:

De qui émanent les subventions ? – Réponse : de la ville (CCAS) et de la prime Covid-

La cotisation sera-t-elle déductible des revenus ? –Réponse : Non car il y a une contrepartie à la cotisation-

Après avoir, avec le trésorier, répondu aux questions, le président soumet au vote les deux résolutions.

Les comptes de l'exercice 2020-21 sont approuvés.

L'excédent de 61 448 € est affecté au fonds associatif.

2-3 Exercice 2021/2022 :

- Perspectives et projets de l'association.

Le président présente le rapport qui a été approuvé par le Conseil d'administration. (ci-joint)

Le rapport est approuvé par l'Assemblée Générale.

- Budget 2021-22

Le trésorier informe l'assemblée du budget voté par le conseil d'administration fin juin pour l'exercice 21-22 (287K€ de recette et 309 k€ de dépenses et un déficit prévisionnel de 22,8k€) .

Ce budget n'est pas soumis au vote de l'assemblée.

3 Fixation du montant maximum de la cotisation à partir de l'exercice 2022/2023.

Le plafond actuel est de 100€. Le montant de la cotisation normale est 100€. La cotisation sociale se monte à 10€.

L'Assemblée Générale adopte la résolution suivante :

« Le plafond de la cotisation reste fixé à 100€. »

4 Consultation des adhérents : les premiers rapports des groupes de travail sont présentés pour information de l'Assemblée par les rapporteurs de groupes : Mmes Christine Chatton, Noëlle Massa-Gaudin, Belèn Jeanne, M Alain Bourgeois.

L'initiative de la consultation est venue d'un adhérent, Roger LE GUEN qui a joué un rôle important dans la démarche. Le président le remercie.

Cette information ne donne pas lieu à un vote.

Questions diverses

Parmi les questions posées par SMS certaines concernent l'organisation des activités ou la communication des diaporamas projetés.

En ce qui concerne la salle de convivialité les contacts sont pris avec la mairie.



Élections au Conseil d'Administration : Présentation des candidats et ouverture du scrutin à bulletin secret. 7 places sont à pourvoir suite aux départs ou à la fin des mandats de 4 ans des administrateurs concernés.

Les 9 candidats sont invités à se présenter devant l'assemblée.

Sylvie BONAMY

Philippe BROIX

Ernest DANG VAN NHAN

Daniel DAUTHIEU

Jean-Louis GUITTENY (absent)

Dominique GUYOT

Belèn JEANNE

Odile SALMON

Thierry SALMON

Les électeurs sont invités à déposer leurs bulletins dans les urnes avant de quitter l'assemblée.

Avant de clore l'assemblée le président précise que le dépouillement du scrutin aura lieu le lendemain matin à l'UATL et que tous les adhérents qui le souhaitent peuvent y assister.

Le président déclare l'assemblée close à 17h40 après épuisement de son ordre du jour.

Le dépouillement a eu lieu le lendemain matin et les résultats sont les suivants :

Elus :

Belèn JEANNE 639 voix

Philippe BROIX 636 voix

Odile SALMON 620 voix

Ernest DANG 595 voix

Sylvie BONAMY 591 voix

Thierry SALMON 591 voix

Daniel DAUTHIEU 585 voix

Liste complémentaire conformément aux statuts :

Dominique GUYOT 576 voix

Jean-Louis GUITTENY 545 voix

La secrétaire

Le président

Catherine GARADEAU

Eric HENRY